Parti Communiste Révolutionnaire de France

La question palestinienne : Réponse du PCRF à un communiqué du Parti révolutionnaire-Communistes et aux tenants de la position dite à « un Etat »

Le 7 octobre 2023 a transformé le rapport de forces à l'échelle de l'impérialisme mondial, transformations dont les conséquences se sont manifestées de 2024 jusqu'à aujourd'hui au travers du renversement du régime de Bachar Al-Assad, du front ouvert entre Israël et le Liban, ainsi que des jeux d'alliances bourgeois concernant leurs différentes zones d'influence dans la région.

Notre Parti Communiste Révolutionnaire de France et l'Union de la Jeunesse Communiste se sont déployés activement, sur le plan idéologique et politique, partout en France, en solidarité avec le peuple palestinien dans sa lutte pour sa libération nationale, ainsi que contre la complicité des monopoles français dans le nettoyage ethnique et le génocide que représente la guerre encore en cours à Gaza.

Cette expérience a combiné à la fois la solidarité avec la cause palestinienne en France, comme dans l'Hérault ou en Gironde, aux côtés du comité Action Palestine menacé de dissolution, la participation en tant que Parti à des collectifs locaux pour la Palestine, ou lors des nombreuses manifestations et blocus d'universités par notre jeunesse. Notre parti a pu également mettre en place des initiatives internationalistes comme la mise en œuvre d'une levée de fonds pour le Parti Communiste Palestinien à destination de Gaza, par le biais d'une campagne financière internationale, ou notre présence aux initiatives du Front démocratique de libération de la Palestine entre autres, ainsi que nos rencontres bilatérales avec le Parti communiste palestinien.

C'est donc après plus d'un an de mobilisation active en solidarité avec la Palestine que ce document prend place, accompagné de la parution progressive du premier chapitre d'un futur livre entièrement dédié à notre analyse de la question palestinienne, que les lectrices et lecteurs pourront retrouver dans les différents numéros d'Intervention communiste. Cette expérience fut d'ailleurs accompagnée de la riche activité de terrain des fédérations de notre parti, ainsi que des débats et discussions du pôle léniniste international, comme au sein de l'Action Communiste Européenne (ACE), plate-forme de coordination de partis marxistes-léninistes d'Europe dont notre parti est le seul membre en France.

Le PCRF évolue dans un mouvement communiste en France encore faible et dispersé, la question de la construction d'un Parti de type bolchévique ne pouvant être séparée abstraitement des grands mouvements de luttes de classes. Ainsi, dans une séquence intense de la lutte de classes, les clarifications politiques et idéologiques se font d'autant plus rapides et nécessaires que l'expérience détermine les mots d'ordre surannés ou opportunistes, tout autant que la ligne politique juste à défendre.

L'un des enjeux récurrents de débat au sein du communisme en France ou avec ceux qui s'en réclament est, concernant la cause palestinienne, la fameuse opposition entre une solution dite à « un Etat », et une autre à « deux Etats ». Pour être plus précis, d'un côté une position défendant un Etat de Palestine du « fleuve à la mer », souvent qualifié de binational, laïque et démocratique ; de l'autre une autre position défendant la

PCRF
Parti Communiste Révolutionnaire de France
Adresse postale : **Les Amis d'Oulianov – BP 40084 - 75862 Paris Cedex 18 –**
Site Internet : **www.pcrf-ic.fr** *Adresse Internet* : **ic.pcrf@gmail.com**

reconnaissance d'un État palestinien sur les frontières de 1967, avec Jérusalem-Est (Al-Qods) comme capitale, différent donc d'un Etat israélien qui continuera à exister.

Pourtant, au sein de ce débat, c'est tout un spectre de positions de classes qui se dessine, selon la façon dont le mot d'ordre des frontières de 67 va être porté. Récemment, le Parti révolutionnaire-Communistes (PR-Communistes) a publié un communiqué commentant la position de notre parti au sujet de la Palestine[1], nous donnant l'occasion de revenir plus en détails sur la façon dont notre parti conçoit nos mots d'ordre, et de développer une réponse polémique argumentée à la position du PR-Communistes, tout comme aux autres organisations ou partis politiques défendant la solution dite à « un Etat ». Il est à noter que la position attaquée par le PR-Communistes est celle de notre parti, mais également celle du KKE (Grèce), du TKP (Turquie), de toute l'ACE, des organisations de luttes palestiniennes, du mouvement ouvrier de classe, de la Fédération syndicale mondiale, etc.

Pour notre parti, la polémique publique doit toujours permettre non seulement de viser la vérité objective sur une situation concrète, comme ici la question palestinienne, mais aussi d'avancer dans la construction d'un parti communiste au sein de la classe ouvrière en France. Une polémique permettant donc d'avancer sur ce vers quoi doit tendre politiquement un tel parti et sur ce qu'il doit défendre comme avant-garde organisée de la classe ouvrière. En défendant l'analyse et les mots d'ordre de notre parti sur des points-clefs concernant la Palestine, nous délimiterons deux problèmes centraux traversant le mouvement communiste en France : la conception de l'impérialisme et donc de l'anti-impérialisme proprement léniniste, tout comme le rôle central de la classe ouvrière comme sujet de cet anti-impérialisme.

Remettre à l'endroit le débat autour « d'un Etat » ou « deux Etats ».

Nous ne pouvons commencer notre réponse à la discussion sans revenir sur un élément essentiel : la fausse alternative imposée par le droit bourgeois entre « un Etat » et « deux Etats », conçue uniquement dans les termes des différentes bourgeoisies ayant intérêt à la création de l'une ou de l'autre solution de l'alternative. Au sein de la seconde proposition, c'est un spectre de classes différent qui peut s'exprimer. Ainsi les mots d'ordre de notre parti sur la question de l'Etat palestinien différent-ils totalement des positions du gouvernement bourgeois français ou espagnol, par exemple.

Notre parti défend donc la reconnaissance d'un État palestinien sur les frontières de 1967, avec Jérusalem-Est (Al-Qods) comme capitale, mais avec une série de conditions. Nous demandons certes la reconnaissance d'un tel État souverain, mais tout comme le choix de ses représentants politiques et des voies de son développement. Pour être souverain, cet Etat doit avoir le contrôle et le choix libre de ses capacités régaliennes : juridiques et militaires au premier chef. Un tel État est impossible sans le démantèlement immédiat, sans conditions, et par tous les moyens nécessaires, de l'ensemble des colonies israéliennes des territoires occupés. Nous demandons enfin la reconnaissance du droit du peuple palestinien à la résistance armée contre l'occupation sioniste comme légitime et juste dès à présent, comme après la fondation d'un Etat de Palestine, ainsi que la libération des prisonniers détenus dans les prisons israéliennes et le droit au retour des réfugiés dans leurs foyers conformément à la résolution 194 de l'ONU.

Ainsi, comme il a été mentionné dans notre plus récent tract sur la question palestinienne, notre parti réaffirme qu'aucune de ces conditions n'est remplie par la reconnaissance prononcée à l'ONU le 22 septembre 2025. Notre parti défend que la construction d'un parti communiste dans la classe ouvrière en France est liée à la lutte de libération nationale palestinienne, la classe ouvrière pouvant imposer par la lutte contre nos monopoles

[1] A trouver ici : https://www.sitecommunistes.org/index.php/monde/proche-et-moyen-orient/3696-on-ne-peut-analyser-la-situation-en-palestine-sans-prendre-en-compte-la-question-coloniale

la reconnaissance de l'ensemble de ces conditions en se liant organiquement aux mouvements de solidarité avec la Palestine.

En somme, nous ne sommes pas face à un dilemme entre deux Etats vivant côte à côte et un seul Etat : la question stratégique et tactique, pour les communistes, impose de construire une série de mots d'ordre permettant de promouvoir une autodétermination ne pouvant se limiter à la seule phrase juridique des reconnaissances des frontières.

Par ce rappel, notre parti condamne fermement le fait d'assimiler la défense d'un Etat palestinien dans les frontières de 1967 à une reconnaissance de fait du sionisme et de la colonisation israélienne. Nous considérons cette simplification comme un outil idéologique utilisé par des forces bourgeoises ou petites-bourgeoises, afin de déposséder les Palestiniens de leur propre Etat sous les conditions d'une autodétermination réelle, en intégrant cet Etat aux plans impérialistes comme dans le cas du gouvernement d'Emmanuel Macron, ou en le pensant impossible ou masquant le colonialisme comme l'entend le PR-C. Aucune discussion ne peut avoir lieu sur la question palestinienne sans être en accord sur ce présupposé quant aux mots d'ordre à définir.

Notre parti rappelle également le principe de l'internationalisme ouvrier affirmant que les forces de résistance nationale palestiniennes ou les différents partis communistes doivent, par leur propre expérience, établir leur stratégie politique et leurs programmes, nos initiatives de solidarité ne se limitant bien sûr pas aux organisations défendant précisément nos mots d'ordre. A l'inverse, si aujourd'hui la Fédération Syndicale Mondiale, le Parti Communiste de Grèce, le Parti Communiste des Travailleurs d'Espagne, le Parti Communiste de Turquie, ainsi qu'une large partie des forces de résistance nationale palestiniennes elles-mêmes soutiennent également ces demandes, en aucun cas cela n'entraîne mécaniquement notre adhésion à celles-ci. La solidarité internationale se maintient à la fois dans le débat et l'exposition claire des positions par des arguments, tout comme une position ferme de soutien inconditionnel à toute initiative de résistance palestinienne en un même mouvement ne pouvant être conditionnée à ce seul débat.

La loi de développement inégal, fait objectif ou subjectif ?

L'essentiel du commentaire de notre position par le PR-Communistes se concentre sur notre rapport à la loi de développement inégal sous l'impérialisme. Nous citons ici l'extrait choisi par le PR-Communistes de notre plus récent texte sur la question :

« *La première raison de la défense des deux États, pour notre parti, est d'abord la protection du peuple palestinien. En raison du développement inégal, les monopoles israéliens sont bien plus puissants que la bourgeoisie palestinienne, sans État, et fragmentée par l'exil quoi qu'existante. En ce sens, tout projet d'un seul État surestime la seule superstructure (les lois, l'État, l'idéologie) en faisant fi du pouvoir réel exercé par les classes. Dans les conditions actuelles, la création d'un seul État ne ferait que favoriser le capitalisme israélien et continuer l'oppression et continuer l'oppression du peuple palestinien dépossédé d'un tel pouvoir, même si cet unique État se nomme « Palestine ». Les Palestiniens doivent donc posséder leur propre État afin d'être en mesure de s'autodéterminer.* »

Nous soulignons d'ailleurs que le PR-Communistes note que « *Il s'agit d'une raison totalement différente de celles avancées d'habitude par les tenants de la pseudo solution à deux États, le « réalisme » et l'alignement sur les collaborateurs de Ramallah.* » Le passage suivant concentre l'essentiel des arguments du PR-Communistes :

« *Cela dit, elle occulte tout autant la question du retour des réfugiés. En outre, elle n'intègre pas du tout la question coloniale dans le cas particulier de la colonisation de substitution qui caractérise le sionisme, dont, encore une fois, aucune analyse n'est proposée dans l'article. Croire qu'un État palestinien réellement*

indépendant pourrait voir le jour aux côtés de l'État colonial sioniste maintenu relève d'une incompréhension totale de ce qu'est l'entité sioniste. Un État unique de Palestine ne sera forcément plus un État colonial, la situation en sera bouleversée et présumer de ce que feraient les « capitalistes israéliens », c'est faire des plans sur la comète, d'autant plus que les capitalistes dominant l'État colonial sioniste sont majoritairement issus des USA ou de l'UE. »

Nous reviendrons par la suite sur la question des réfugiés, tout comme sur le colonialisme de substitution et sa prétendue transformation sous un Etat unique. Nous nous concentrerons ici sur la mention que notre parti ferait « des plans sur la comète », puisque les capitalistes israéliens sont « majoritairement issus des USA ou de l'UE ».

Il est donc sous-entendu dans le texte, tout comme dans les autres documents du PR-Communistes, que l'Etat israélien étant un Etat colonial, la création d'un Etat unique en Palestine signifierait de fait le départ de ces capitalistes dans un processus de décolonisation. La phrase est radicale, mais les faits sont têtus.

Les tenants de la solution à un Etat devraient expliquer comment on peut arriver à une telle situation : une lutte armée et politique permettant la destruction totale de l'Etat israélien ? Une lutte armée et politique permettant même non seulement la destruction totale de l'Etat israélien mais celle des capitalistes israéliens eux-mêmes et leur départ ? Quelles seraient les étapes, les alliances, les classes en présence dans un tel processus ? Nous ne trouverons jamais, chez les partisans d'une telle position, les différents mots d'ordre permettant d'appuyer concrètement un tel processus, tout simplement parce que ce processus n'existe qu'en idée. Si notre parti insiste sur le développement inégal des capitaux, c'est pour analyser les conditions matérielles et objectives des luttes de classes : celles d'une bourgeoisie palestinienne fragmentée, souvent en exil, ou travaillant avec l'Etat israélien lui-même, comme les fractions représentées par l'Autorité palestinienne, n'ayant pas même d'Etat permettant de se coordonner face à un Etat israélien extrêmement puissant et aux alliances impérialistes solides. Dans la situation présente, faire des « plans sur la comète » revient bien plutôt à imaginer le départ de capitalistes israéliens à la suite d'une destruction de l'Etat sioniste dont on ne sait ni les modalités, ni les sujets actifs, en particulier à un moment où la résistance nationale palestinienne doit faire face à une attaque génocidaire d'une violence encore jamais vue depuis 1948.

Il est donc particulièrement paradoxal que le PR-Communistes ou d'autres organisations attaquent dans ce texte les positions « trotskystes », tout en y répétant les mêmes déviations fondamentales concernant l'impérialisme (le capitalisme de monopoles), à savoir le rejet de la loi du développement inégal comme facteur objectif de l'évolution des différentes nations sous l'impérialisme, pour défendre des perspectives n'en tenant pas compte. L'exemple trotskyste le plus connu est bien sûr la thèse d'une révolution nécessairement mondiale pour se déclencher, sans prise en compte des développements objectifs du capitalisme et de ces crises dans chaque maillon national du système international au stade monopoliste du capitalisme. Dans le cas nous concernant, on ne tient là aussi plus compte de données objectives pour donner une place déterminante au seul processus politique : la lutte de libération nationale serait seule capable, par la force des idées (politiques, idéologiques etc.) et des armes, de remplacer l'Etat israélien par un Etat qui ne serait plus colonial et serait même débarrassé des capitalistes israéliens. Sous couvert d'une radicalité anticoloniale en parole, c'est l'idéalisme qui laisse la place à l'analyse concrète des conditions de l'anti-impérialisme aujourd'hui.

On pourra nous rétorquer alors que nous caricaturons de telles positions, et que l'enjeu essentiel de cette position est de faire droit à la situation coloniale en Palestine. Il peut bien alors rester des capitalistes israéliens travaillant dans ce nouvel Etat, il peut même continuer à coexister de façon démocratique et laïque des Juifs et des Arabes dans un tel Etat, la question centrale étant que la colonisation serait dépassée et qu'elle ne peut l'être que par un seul Etat. On imaginerait alors un processus révolutionnaire (dont ne sait toujours rien d'ailleurs concrètement). Ce processus démocratique toucherait également Israël dont l'analyse des conditions

économiques montrent jusqu'à présent qu'il est pourtant déjà au stade impérialiste de son capitalisme (voir les caractéristiques du stade impérialiste) et que la suite de l'impérialisme (pour les léninistes) ne peut être que la révolution socialiste pourtant niée et éludée par les tenants de ce processus inédit à un Etat... Ce processus, en dehors de toutes les réalités économiques, permettrait donc de créer un tel Etat libre, démocratique et laïque, où les différentes nations vivraient en paix ou, pour reprendre le vocabulaire du PR-Communistes, les « colons » vivraient en paix avec les anciens colonisés. Nous allons nous attarder sur cette version de l'argument.

La nation palestinienne ou la nation des « juifs et arabes » ?

Tout comme les capitaux nationaux, les nations elles-mêmes s'épanouissent et se développent à des niveaux inégaux sous l'impérialisme mondial. Une nation est constituée de certains éléments précédant d'ailleurs le capitalisme : une langue partagée, ainsi qu'une formation psychique et subjective s'exprimant dans une certaine culture nationale. Pourtant, la nation comme fait social appartient à une période historique définie, le capitalisme. En effet, c'est le capitalisme qui donne les conditions matérielles de réalisation de nations par un territoire commun délimité et une vie économique commune, et en premier lieu, par des rapports marchands renforçant une subjectivité commune et l'appartenance à une même nation. En somme, on trouve des éléments pré-nationaux avant le capitalisme, dont ce mode de production va produire l'évolution vers une forme affermie constituant finalement la subjectivité des individus composant cette nation. C'est bien la base économique qui va permettre le développement des forces productives, des besoins communs et partagés à assouvir par des marchandises, des institutions culturelles nouvelles reflétant ces besoins et la subjectivité nationale, ainsi que l'unification d'une langue commune sur un territoire avec ses frontières.

Ces trop brefs rappels théoriques, issus de l'appréhension communiste du fait national dans l'histoire, justifient le fait que le développement des nations se fait inégalement selon le développement du capitalisme et des bourgeoisies ascendantes représentant politiquement ces nations. Au stade impérialiste du capitalisme, avec l'apparition des monopoles et la fusion des capitaux bancaires et industriels, le développement inégal s'accentue au fil des contradictions inter-impérialistes, certaines nations en opprimant d'autres au profit de leurs propres bourgeoisies et minant leurs développements. L'autodétermination nationale, le droit des nations à disposer d'elles-mêmes, n'est donc pas une phrase pour le communisme : elle nécessite l'épanouissement et la séparation des nations opprimées sous leur propre appareil d'Etat.

C'est pourquoi notre parti défend les frontières de 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale, non seulement pour la protection des Palestiniens en vertu de la formation des forces productives, du développement inégal et de la réalité des monopoles israéliens, mais aussi parce que nous défendons un Etat pour les Palestiniens eux-mêmes comme développement et concrétisation de leur nation et non une nation pour « juifs et arabes », ou pour anciens colonisateurs et colonisés. Pour notre conception matérialiste de la nation, aucune autodétermination n'est possible sans séparation d'avec les autres communautés ou nations côtoyant ou opprimant la nation colonisée.

Nous pouvons rêver d'utopies décoloniales où les Palestiniens arriveraient à vivre en paix avec d'anciens colons, avec des monopoles israéliens les ayant opprimés depuis le départ de la colonisation sioniste, et selon leur genèse économique ; ou nous pouvons dès aujourd'hui se donner les moyens d'imposer les conditions d'un Etat propre aux Palestiniens, ne comptant aucune autre nationalité ou ni communautés dont l'histoire a montré l'impossible coexistence jusqu'à ce jour. Défendre un Etat binational, c'est donc ou bien s'appuyer une nouvelle fois sur la prépondérance de la superstructure (le droit, la politique, l'idéologie), et s'imaginer qu'à elle seule elle puisse réformer l'ensemble des nations et communautés pour les faire vivre en paix après des décennies de violences, ou bien réduire les Palestiniens à une communauté parmi d'autres comme celle des

juifs. La seconde option transforme la question de la nationalité en celle d'une communauté ou de groupes de personnes aux traits communs à la façon du libéralisme.

On nous répondra peut-être qu'il ne s'agit pas de ces douces utopies, puisqu'un tel Etat serait « *profondément transformé* », selon les mots du PR-Communistes, sans colonisateurs, mais nous retombons dans des mots d'ordre creux qui ne présentent aucune modalité effective pour que l'ensemble de la société israélienne, son Etat, ses monopoles, partent purement et simplement.

Nous nous permettons de souligner ce point paradoxal dans la position dite d'un Etat : sous couvert de radicalité anticoloniale, cette position rêve d'une possible coexistence entre colonisés et colonisateurs, nation oppressive et nation opprimée en dehors de toute réalité économique. Si ce n'est pas le cas, elle rêve alors de la suppression pure et simple de toute une société et de son Etat, rêve d'autant plus étrange que l'on ne voit pas ce que deviendrait l'ensemble de toutes les classes israéliennes.

Notre parti étant marxiste-léniniste, il juge qu'une nation ne peut s'autodéterminer que sur un territoire et dans une vie économique (quelle qu'elle soit, capitaliste ou socialiste) qui lui sont propres. Le défaitisme paradoxal de cette position se voulant radicale est sensible dans l'argument du PR-Communistes : « *Croire qu'un État palestinien réellement indépendant pourrait voir le jour aux côtés de l'État colonial sioniste maintenu relève d'une incompréhension totale de ce qu'est l'entité sioniste.* » Les Palestiniens seraient-ils condamnés à ne jamais pouvoir imposer, par des moyens militaires et étatiques leur étant propres, la défense de leur Etat ? S erait-il de fait impossible pour un tel Etat de se défendre activement contre toute intervention israélienne sur son territoire ? Notre parti juge que le peuple palestinien a non seulement droit à son autodétermination et à sa séparation sur ses propres frontières, mais qu'il a aussi par là le droit à la défense de cet Etat et de ses frontières, ce que le PR-Communistes et d'autres tenants de la position à « un Etat » jugent de fait « impossible ». L'Etat israélien serait donc à la fois trop puissant pour que les Palestiniens défendent leur propre Etat, et assez faible pour qu'il puisse être détruit et entièrement réformé dès à présent ? Entre le défaitisme et l'utopisme de la cohabitation, il n'y a ici qu'un pas.

Les frontières comme espace d'auto-détermination ou comme simple phrase ?

Il nous reste alors à revenir sur la question des frontières. Ici, le PR-C soutient que les frontières de 1967 ne permettent pas de prendre en compte la question du droit au retour des réfugiés. On peut souvent aussi voir l'argument que les frontières de 1967 avalisent de fait le processus colonial de la Nakba de 1948 et les conquêtes israéliennes qui ont suivi. Comment évaluer les frontières, et n'est-ce pas effectivement en contradiction avec la position matérialiste que nous venons d'énoncer concernant la nation ? Ici, il faut ajouter que non seulement la nation apparait sous le capitalisme, mais qu'elle est aussi sujette à l'histoire dans son développement avec la base matérielle la conditionnant.

Le peuple palestinien possède une histoire avant l'existence d'Israël, en premier lieu une langue, mais aussi, comme nous l'avons mentionné, une subjectivité partagée s'exprimant dans une culture nationale. Durant les premières phases de la colonisation sioniste, décrite par ailleurs dans notre numéro 191 d'*Intervention communiste*, les Palestiniens vivent sous le règne de l'empire ottoman. Il s'agit d'un peuple vivant majoritairement de l'agriculture et de la petite-propriété, sous des rapports marchands capitalistes très peu développés. Le peuple palestinien voit donc sa conscience nationale s'affermir et se développer sous un découpage féodal ottoman et face à la colonisation sioniste avec les affrontements qui en découlent. La Palestine ne constitue pas une entité territoriale unique, mais se retrouve découpée administrativement en plusieurs districts (sandjaks de Jérusalem, d'Acre et de Naplouse) et en plusieurs provinces (*wilâya* de Damas, de Sayda et de Beyrouth).

La Palestine comme territoire avec des frontières délimitées n'apparait qu'avec le mandat britannique lors de la chute de l'empire ottoman, sous forme d'un mandat territorial de la bourgeoisie anglaise voyant dans le contrôle de ce territoire une concurrence impérialiste avec les territoires dominés par la France comme au Liban et en Syrie. Le projet d'un « foyer national juif », avalisé par la déclaration Balfour et visant à soutenir le projet colonial sioniste en Palestine, est conçu par l'Angleterre dans le cadre des accords Sykes-Picot, ceux-ci ayant dépecé l'ancien empire ottoman au profit des monopoles dominant la configuration impérialiste de l'époque : un moyen d'user de l'émigration juive comme levier de concurrence avec la France.

Nous n'avons ici qu'abordé brièvement l'histoire de la nation palestinienne et de ses frontières, et un fait s'impose donc : les frontières d'« un seul Etat libre et démocratique » sont les frontières fixées par le mandat britannique. Que le peuple palestinien conçoive ces frontières comme étant celles lui revenant historiquement en tant que nation est un sujet, que l'on conçoive ces frontières comme étant les seules permettant l'auto-détermination du peuple palestinien est factuellement faux : elles n'ont pas permis son autodétermination durant la phase du mandat du fait de l'oppression britannique et de la colonisation sioniste.

Lorsque l'on évalue la question nationale et les modifications de frontières, la question communiste revient toujours à se demander quelles frontières permettent la libre séparation et l'autodétermination d'un peuple au fil de son histoire. Ici, la Palestine mandataire ne l'a jamais permis, d'autant plus après 1948 lorsque l'Etat sioniste définitivement construit a rendu toute cohabitation nationale impossible, comme nous l'avons souligné auparavant. Ces détails historiques ne visent pas l'érudition pure, mais à rappeler ce fait occulté par les tenants de la position à un Etat : l'histoire de la colonisation et de l'oppression palestinienne ne commence pas en 1948 comme tombée du ciel sur un territoire nettement délimité où les Palestiniens étaient déjà autodéterminés.

L'histoire de la nation palestinienne s'est constituée au fil de la constitution du capitalisme sur les anciennes régions de l'empire ottoman, une histoire faite de nombreuses révoltes comme celle de 1936, la plus grande, contre la domination britannique, et contre la colonisation sioniste, dont les frontières de 1948 (par ailleurs refusées par toutes les parties palestiniennes et israéliennes en présence) ne permettent pas nécessairement de donner le meilleur cadre aujourd'hui pour l'auto-détermination de ce peuple. Défendre l'inverse est encore une fois n'en rester qu'au niveau de la phrase anticoloniale, sans analyser la réalité vécue par ce peuple et les conditions concrètes aujourd'hui par lesquelles il pourrait s'épanouir comme nation. La question des frontières s'évalue au fil des développements historiques, et non de façon métaphysique comme fixée de toute éternité.

Il reste alors la question du droit au retour des réfugiés palestiniens que notre parti défend également, droit au retour de ceux exilés par le nettoyage ethnique massif de 1948 commis lors de la fondation de l'Etat israélien tout comme par celui de 1967. Alors que le nettoyage ethnique se déroulait encore en Palestine, l'Assemblée générale de l'ONU adopta, le 11 novembre 1948, la résolution 194 relative au droit au retour des réfugiés ou à leur droit à compensation. Selon les statistiques de l'ONU, les réfugiés palestiniens sont aujourd'hui au moins 3,7 millions, répartis dans un réseau de camps de réfugiés allant de Gaza au Liban en passant par la Syrie et la Jordanie.

Si notre parti soutient l'existence d'un Etat palestinien dans les frontières de 1967 afin que cet Etat puisse être proprement palestinien, n'est-ce pas contradictoire avec un droit au retour touchant de fait des Palestiniens pouvant retourner vivre dans ce qui est aujourd'hui l'Etat israélien ? Un élément fondamental du droit au retour est le libre choix de tout réfugié entre le retour effectif ou la compensation. L'exercice de ce choix relève de la liberté individuelle, alors que la reconnaissance du droit au retour en tant que tel relève d'un droit collectif. Pour pouvoir choisir, tout réfugié est en droit de connaître précisément le montant de l'indemnisation qui lui revient ainsi que les possibilités concrètes de son retour effectif, s'il optait pour celui-ci ; cela permettant à chaque réfugié de décider de ce qui est bon pour lui et pour sa famille. Pour pouvoir accueillir ce grand nombre de citoyens, leur fournir logement et emploi, l'Etat palestinien recevra des compensations appropriées de la

part d'Israël. De même, Israël devra transférer, intacte, la totalité des colonies et ce après que les colons auront été évacués vers le territoire israélien. Il en ira de même pour les négociations du partage des ressources hydrauliques et autres qui devront prendre en compte les besoins de l'Etat palestinien. Le droit au retour étant aussi droit à la compensation financière, il ne concerne pas seulement le seul retour sur le lieu historique du réfugié et de ces ancêtres (ce qui est possible), mais aussi la compensation des déplacements forcés et nettoyages massifs de population dont l'Etat sioniste s'est rendu coupable. Un Etat palestinien dans les frontières de 1967, avec l'ensemble des conditions fixées par notre parti et par ceux de l'Action Communiste Européenne, pourra non seulement appliquer le droit au retour par tous les moyens nécessaires, mais aura aussi ce levier pour son propre renforcement et développement tant démographique qu'économique, en tant que ce droit est un droit collectif avant d'être individuel. Le PR-Communistes comme d'autres tenants d'une position identique pourront alors nous reprocher de faire à nouveau des « plans sur la comète » ou d'imaginer une situation « impossible » au vu de ce qu'est l'Etat sioniste. Il est certain, concernant ce point, que nous ne pouvons deviner ni préconiser la façon dont ce droit au retour serait appliqué ni les luttes multiformes que celui-ci imposerait pour le peuple palestinien. Ce que notre parti défend est que le droit au retour étant un droit collectif et politique, un Etat palestinien construit avec ses propres frontières sera bien plus en mesure de le faire appliquer par tous les moyens nécessaires et sous toutes les modalités possibles (compensations financières individuelles comme étatiques, choix individuel de retour, etc.), qu'un seul Etat commun, dont nous ne connaissons ni les acteurs ni les modalités.

« Capitalisme contre colonialisme » ou capitalisme colonial ?

Il nous reste à aborder un dernier point du communiqué du PR-C, étant une attaque commune aux tenants de la position dite à un Etat à notre sujet : le reproche d'ignorer la question coloniale en Palestine pour la réduire dogmatiquement au socialisme comme seule solution. Nous citons :

« Bien entendu pour le Parti Révolutionnaire Communistes, l'objectif final est la construction du socialisme. Néanmoins cette construction ne peut se faire sans la libération nationale de la Palestine qui est aujourd'hui le but premier et essentiel. Sans caricaturer, disons que la position du PRCF[2] voisine celle de LO, qui, ignorant la lutte anticoloniale et la Résistance nationale, nous dit que la seule possibilité de sortir de la colonisation pour les Palestiniens, c'est le socialisme[2]. »

Nous passerons d'abord sur la mention absurde que nous « ignorerions » la résistance nationale palestinienne, alors que notre parti a sans cesse promu la solidarité avec toutes les forces de résistance nationale palestiniennes. Nous avons l'habitude de ce genre de propos du PR-Communistes, qui s'est pendant longtemps présenté comme « *le seul parti révolutionnaire en France* », position que ce parti ne reprend récemment plus... S'il est matériellement juste de qualifier les différentes composantes armées et politiques du mouvement palestinien comme tentant de représenter les intérêts de la bourgeoisie palestinienne et d'en être le fer de lance politique, il est cependant matériellement faux de faire équivaloir le Hamas ou le FDLP avec le HTS Syrien, le gouvernement de Poutine ou le gouvernement ukrainien. En effet, contrairement à ces derniers, les forces de la résistance palestinienne sont d'abord dépendantes de la base populaire sur laquelle elles se sont construites, et dépendantes d'une alliance particulièrement instable avec les secteurs bourgeois palestiniens, eux-mêmes engagés dans une lutte juste pour la libération du peuple palestinien.

Il nous reste tout de même à répondre au fait que nous « ignorerions » la question coloniale pour la « remplacer » par la seule lutte anticapitaliste. Il s'agit d'une approche commune à certaines organisations du mouvement communiste en France, tout comme d'ailleurs parfois à celles de la social-démocratie : le

[2] La mention de « PRCF » doit être manifestement une faute de frappe, le sujet étant notre parti.

colonialisme serait substantiellement différent du capitalisme, il ne s'agirait ni du même contenu social et historique, ni donc de la même lutte. Au contraire, comme nous le rappelons dans l'introduction de notre livre en cours de publication « *Le léninisme et la question palestinienne* », et dans le dernier numéro de notre journal, c'est le régime d'accumulation du capital israélien qui produit, dans son fonctionnement même, une politique coloniale. Nous jugeons que les tendances lourdes de l'Etat israélien à l'apartheid et au nettoyage ethnique du peuple palestinien, depuis sa fondation, s'inscrivent dans l'infrastructure capitaliste de cette société et en dépendent. En effet, le long processus de colonisation sioniste est aussi un processus national et international d'instauration de rapports marchands puis de rapports capitalistes en Palestine.

Cette situation a introduit une tension fondamentale dans la superstructure qui a accompagné la formation de l'État et de la nation israélienne. Une tension entre d'une part un maximalisme territorial sioniste destiné à accroître les terres et les capacités du capitalisme israélien tout du long de sa constitution, et d'autre part le potentiel économique de développement séparé des Juifs et des Palestiniens pour mieux profiter de l'exploitation de la force de travail indigène sans conquêtes territoriales nouvelles. Cette tension entre nouvelles conquêtes territoriales et surexploitation des colonisés perdure jusqu'à aujourd'hui, et résulte des caractéristiques de l'accumulation du capital israélien et de son rapport au système impérialiste mondial. Ces cycles économiques d'accumulation trouvent leur reflet dans la politique coloniale israélienne : expansion continue depuis 1948 et projet de « Grand Israël », apartheid et domination de la main-d'œuvre palestinienne afin de maintenir une force de travail surexploitée, jusqu'à la guerre génocidaire inouïe en cours à Gaza depuis 2023. Nous ne pouvons développer ici une position réclamant faits, sources et arguments, que les lectrices et lecteurs pourront retrouver dès le second chapitre de notre livre sur la question palestinienne.

Nous insistons pourtant dès à présent sur ce point : Notre parti étant marxiste-léniniste, il entend expliciter les conditions sociales qui donnent naissance à certaines superstructures politiques, ici coloniales, et non pas opposer abstraitement situation coloniale et superstructure. Par cette approche, c'est selon nous toute la spécificité de la lutte palestinienne qui se fait jour, en la plaçant au sein de l'évolution du capitalisme régionalement comme internationalement ayant produit la situation coloniale existante. Ainsi, comme pour tout Etat bourgeois, le dépassement du statut colonial de l'Etat israélien et de l'ensemble de sa superstructure ne pourra se faire que par sa destruction et avec lui celui des rapports capitalistes et de la classe dominante israélienne dont il est l'instrument. Il s'agit d'un dépassement révolutionnaire dont la classe ouvrière israélienne ne peut qu'être le protagoniste au vu de sa place au sein de la société bourgeoise sioniste. Cela signifie-t-il que les Palestiniens doivent alors comme « attendre » cette révolution ? Au contraire, le peuple palestinien peut dès à présent trouver les armes de son auto-détermination dans un Etat lui étant propre au sein des frontières de 1967. L'enjeu le plus difficile de la situation présente n'est donc pas de gommer le capitalisme ou le colonialisme à l'œuvre dans la conjoncture palestinienne, mais de lier organiquement les luttes ouvrières en Israël avec un mouvement de libération nationale palestinien ne pouvant attendre ce dépassement. C'est la raison pour laquelle notre parti écrit que :

« *Dans le cas de la Palestine, la question stratégique est celle de la construction socialiste et de la rupture avec l'impérialisme mondial, la question tactique étant, comme un maillon de l'objectif final : l'autodétermination du peuple palestinien pour son État et ses frontières* »

Cela ne signifie pas subordination ni relégation de la question coloniale au second plan, mais que le dépassement complet des politiques coloniales et génocidaires de l'Etat sioniste ne pourra être accompli que par le dépassement de ces rapports capitalistes, dont la lutte de libération palestinienne est l'un des maillons tactiques centraux dès à présent. Il est certain que la classe ouvrière en Israël est profondément atteinte de chauvinisme, de racisme ; mais la reléguer alors au rang de simple adversaire, c'est d'abord nier les rapports sociaux économiques salariaux déterminants, donc nier le marxisme… Et cela empêche l'union non pas des

« travailleurs » des deux nations, comme le défend Lutte ouvrière, mais l'union du mouvement de libération nationale palestinien dans son entier avec la classe ouvrière en Israël, afin qu'une cohabitation réelle puisse être possible, lorsque les conditions matérielles le permettant seront établies.

Avec ce petit document, nous espérons que les lectrices et lecteurs pourront se faire leur propre position sur ce que signifient les frontières de 1967 d'un point de vue marxiste-léniniste pour notre parti. Les débats autour de telles frontières et l'opposition entre « un Etat » ou « deux Etats », dans le contexte du mouvement communiste en France, nous ont permis de revenir, pour les besoins de la polémique, sur des aspects essentiels de notre doctrine : l'analyse de l'impérialisme, de ce qu'est une nation dans l'histoire, ou encore du lien entre infrastructure et superstructure dans la question coloniale. On espère montrer par là le danger continu de la pénétration de l'idéologie dominante dans les forces se réclamant du communisme, transformant la question coloniale en une question séparée de la lutte anti-impérialiste, ou ramenant le fait national à une simple question de construction historique pouvant être réglée par des processus politiques arbitraires.

Notre parti est pour l'autodétermination et la création d'un Etat palestinien. L'étape suivante sera la lutte pour la révolution socialiste en Palestine. Notre parti est pour le pouvoir de la classe ouvrière et la révolution socialiste en Israël, contrairement à ceux qui nient les conditions objectives et l'existence de forces productives en Israël. Seul le socialisme, comme le fit l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques avec la disparition des classes, règlera si besoin la question des nationalités dans un seul Etat en Palestine et Israël avec le pouvoir du prolétariat. La lutte des classes ne s'éteindra qu'après la liquidation de toutes les classes à l'échelle mondiale. Le communisme assurera alors le dépérissement de l'État.

Notre parti s'emploie à construire un parti communiste dans la classe ouvrière aujourd'hui en France, un parti capable, par son processus de bolchévisation continu, d'établir une position reflétant les intérêts de la classe ouvrière dans un cadre national lui étant particulièrement défavorable.

Les débats autour de la Palestine nous rappellent la nécessité de rester vigilant à construire toujours une telle indépendance, afin que sous une phrase même « de gauche », ici « décoloniale », ce ne soit ni l'utopisme ni le défaitisme ni les compréhensions bourgeoises, qui remplacent cette indépendance politique.

Le PCRF, décembre 2025

PCRF
Parti Communiste Révolutionnaire de France
Adresse postale : **Les Amis d'Oulianov – BP 40084 - 75862 Paris Cedex 18 –**
Site Internet : **www.pcrf-ic.fr** *Adresse Internet* : **ic.pcrf@gmail.com**